



Document explicatif concernant l'augmentation des droits à l'aéroport de Yellowknife

Les droits indiqués ci-dessous prendront effet à compter du 1^{er} juillet 2025.

Changements des droits en vertu du *Règlement sur la circulation dans les aéroports publics*

Droits de stationnement de courte durée

	Droits actuels	Nouveaux droits
Moins d'une heure	Gratuit	2 \$
À l'heure	1 \$	2 \$
Quotidien	15 \$	20 \$
Hebdomadaire	75 \$	85 \$
Mensuel	225 \$	245 \$

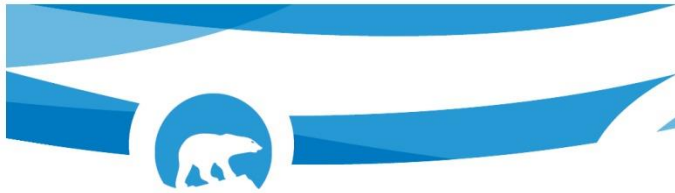
Droits de stationnement de longue durée

	Droits actuels	Nouveaux droits
Quotidien	7,5 \$	12 \$
Hebdomadaire	-	80 \$
Mensuel	150 \$	190 \$

Frais pour un billet de stationnement perdu

	Frais actuels	Nouveaux frais
Par billet	150 \$	250 \$

Changements des droits en vertu du *Règlement sur les droits relatifs aux aéroports publics*



Redevance d'atterrissage pour un aéronef en provenance d'un endroit situé au Canada

Poids	Droits actuels	Nouveaux droits
> 2 500 kg	8,80 \$	9,14 \$
2 500 kg – 10 000 kg	9,00 \$	9,35 \$
10 000 kg – 21 000 kg	9,50 \$	9,87 \$
21 000 kg – 45 000 kg	12,00 \$	12,47 \$
> 45 000 kg	14,25 \$	14,81 \$
Maximum	25,00 \$	25,98 \$

Redevance d'atterrissage pour un aéronef en provenance d'un endroit situé à l'extérieur du Canada

Poids	Droits actuels	Nouveaux droits
> 2 500 kg	8,80 \$	9,14 \$
2 500 kg – 10 000 kg	9,00 \$	9,35 \$
10 000 kg – 21 000 kg	9,50 \$	9,87 \$
21 000 kg – 45 000 kg	12,00 \$	12,47 \$
> 45 000 kg	14,25 \$	14,81 \$
Maximum	25,00 \$	25,98 \$

Redevances générales d'aérogare pour aéronefs à l'aéroport de Yellowknife

Nombre de sièges homologué	Droits actuels	Nouveaux droits
Inférieur ou égal à 9	30,00 \$	31,17 \$
Supérieur à 9 mais inférieur ou égal à 15	60,00 \$	62,34 \$
Supérieur à 15 mais inférieur ou égal à 25	100,00 \$	103,90 \$
Supérieur à 25 mais inférieur ou égal à 45	155,00 \$	161,05 \$
Supérieur à 45 mais inférieur ou égal à 60	230,00 \$	238,97 \$
Supérieur à 60 mais inférieur ou égal à 89	345,00 \$	358,46 \$
Supérieur à 89 mais inférieur ou égal à 125	480,00 \$	498,72 \$
Supérieur à 125 mais inférieur ou égal à 150	580,00 \$	602,62 \$
Supérieur à 150	650,00 \$	675,35 \$